

BUDGET 2021 ET PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

Ville de Sainte-Marie, le 14 décembre 2020. – Une nouvelle année, un nouveau budget, votre conseil et son administration sont maintenant prêts à vous livrer le résultat du travail entrepris depuis quelques mois par la présentation du budget 2021 et son programme triennal d'immobilisations.

Les deux dernières années se sont avérées difficiles pour notre collectivité, mais malgré les répercussions négatives des inondations survenues en 2019 et des impacts de la pandémie de la COVID-19 qui sévit toujours, nous sommes heureux de présenter un budget 2021 équilibré et plus que raisonnable dans les circonstances.

Malgré ces événements, le conseil municipal poursuit sa lancée et continue à travailler, de concert avec son équipe municipale, au développement économique, démographique et social de Sainte-Marie. Le succès d'une société étant étroitement lié au bien-être des citoyens, investir pour l'avenir est donc primordial. Le bulletin spécial « **Récapitulatif – 18 derniers mois et notre vision future!** » récemment transmis à la population démontre très bien le travail réalisé depuis les derniers mois et offre un bel aperçu de ce que nous réservent les années à venir. De beaux projets prometteurs qui sauront assurément améliorer votre milieu de vie!

LE BUDGET 2021 :

Pour la planification du budget 2021, nous avons pris en considération le nouveau rôle d'évaluation déposé par la MRC de La Nouvelle-Beauce établissant maintenant une valeur imposable de 1 474 580 400 \$, soit une augmentation de 8,2 % par rapport à la valeur au rôle utilisée dans le budget 2020. Par la suite, nous l'avons diminuée de 18 251 000 \$ pour tenir compte de la démolition des 148 bâtiments qui n'y apparaissaient pas. Les impacts négatifs en termes de revenus de taxes sont maintenant connus et budgétés.

La participation de tous les services s'est avérée très précieuse. Les efforts investis par chacun dans la planification de leurs activités 2021 ont grandement contribué à la préparation d'un budget rationnel, notamment par la réduction de leurs dépenses et le report de certains projets à l'an prochain sans toutefois affecter la qualité et le maintien des services essentiels.

Les effets de la pandémie se font d'ores et déjà ressentir et auront certes un impact négatif sur notre planification budgétaire, notamment au niveau des opérations du centre Caztel, du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ainsi que sur les autres revenus divers tels les revenus d'amendes et d'intérêts. Bref, au niveau budgétaire, la plupart de ces éléments ont été actualisés et reconduits tels quels en 2021. La compensation gouvernementale établie à 803 000 \$ servira à éponger en partie, les pertes de 2020 et 2021. Nos surplus budgétaires des années antérieures étaient déjà mis à contribution pour pallier en partie à cette situation.

Au niveau du service de la dette et de son remboursement, tous les projets sont financés et intégrés à même le budget 2021. On note une diminution du remboursement du service de la dette de près de 1 million qui correspond en grande partie au financement emprunté de la partie du gouvernement du Québec pour le Centre Caztel et l'usine de filtration principalement. On ne note cependant aucun effet à l'endroit du compte de taxes.

La taxe spéciale qui, depuis son imposition en 2004, aura permis l'apport de financement comptant pour la valeur de plus de 15 millions d'immobilisations sera diminuée de 300 000 \$. Totalisant 1,3 M\$ cette année, elle sera de 1 M\$ en 2021. Cette diminution sera transférée dans une réserve destinée à pourvoir le paiement comptant d'une possible franchise advenant un nouveau sinistre, notamment une inondation. Bien que nous nous y attendions, la prime d'assurance pour ce type de sinistre a connu une hausse considérable de 216 000 \$ lors du récent renouvellement, et ce, avec une franchise passant de 25 000 \$ à 500 000 \$.

En ce qui a trait aux autres postes budgétaires, on note principalement des augmentations au niveau de l'hygiène du milieu, soit pour la cueillette des ordures et les services d'aqueduc. Les tarifications seront donc majorées en conséquence.

Du côté résidentiel, nous continuerons d'accompagner nos promoteurs dans leurs projets de développement et de lotissement souhaités. La dernière phase de développement dans les secteurs du boulevard Lamontagne et de la rue des Arpents-Verts s'étant finalisée cette année, l'annonce de l'acceptation par la CPTAQ de l'agrandissement de notre périmètre urbain était bienvenue et essentielle à la croissance de notre Ville.

D'autre part, au quotidien, nous poursuivons les actions de notre plan de relève, révisons nos différents processus RH et assurons une continuité au niveau du plan d'entretien de nos infrastructures. La notion de ville intelligente et de transparence fait également partie intégrante de nos préoccupations.

En détails chiffrés maintenant :

Revenus (variation des revenus) :

- Compensations gouvernementales :	30 358 \$
- Services rendus aux organismes municipaux – Véloroute (MRC) :	(14 287) \$
- Revenus en loisir (activités récréatives) :	14 445 \$
- Revenus de location de bâtiments :	(35 703) \$
- Revenus – autres :	501 \$
- Revenus de licences et permis (permis de construction) :	10 000 \$
- Amendes et pénalités :	(62 270) \$
- Revenus d'intérêts :	(10 000) \$
- Dotation spéciale de fonctionnement (partenariat 2020-2024) :	(8 414) \$
- Revenus de transferts d'intérêts – Subvention du Gouvernement du Québec :	(35 208) \$
- Revenus de subventions (entente de dév. culturel, partenaires, bibliothèque) :	29 452 \$
- Revenus de subventions (protection source d'eau potable) :	(44 000) \$
Sous-total :	(125 126) \$

- Majoration des taxes foncières et des tarifications :	876 894 \$
Comprenant :	
- Actualisation du rôle actuel :	399 065 \$
- Ajustement du taux de la taxe générale :	352 825 \$
- Revenus moindres Service de dette de la taxe générale :	(42 678) \$
- Revenus moindres Service de la dette purification de l'eau :	(16 104) \$
- Revenus moindres Vidange des bassins et SQAÉ :	(12 572) \$
- Augmentation des revenus de tarifications :	188 164 \$
- Actualisation du rôle de la taxe d'affaires :	5 137 \$
- Actualisation de la tarification 911 :	3 000 \$
- Autres :	57 \$
- Majoration des revenus :	751 768 \$

On note une augmentation des revenus de 751 768 \$ pour un total de 26 445 659 \$ comparativement à 25 693 891 \$ en 2020.

Dépenses (variation des dépenses) :

- Masse salariale incluant les avantages sociaux :	229 405 \$
- Dépenses électorales :	147 000 \$
- Assurances générales :	216 072 \$
- Téléphones, cellulaires et télécopieurs :	4 562 \$
- Électricité, carburant, chauffage :	(1 120) \$
- Quote-part MRC incluant ORMH (Écocentre variation de 47 091 \$) :	75 618 \$
- Subvention aux organismes :	1 753 \$
- Administration (informatique, services professionnels, entretien immeuble et ménager) :	29 144 \$
- Création d'une réserve inondation (réf. : majoration importante de la franchise collective) :	300 000 \$
- Sécurité publique (facture estimée de la SQ, réserve) :	(39 181) \$
- Sécurité incendie (association, abonnement, formation, entretien véhicules, pièces, etc.) :	20 348 \$
- Sécurité civile :	(25 715) \$
- Travaux publics (administration, entretien ménager, entretien immeubles, vêtements, etc.) :	6 954 \$
- Service de l'ingénierie (administration, frais de déplacement, honoraires professionnels, fournitures, etc.) :	(3 600) \$
- Voirie (contrat de déneigement, sel et sable, entretien des véhicules, rapiéçage, entretien du réseau routier, etc.) :	30 467 \$
- Hygiène du milieu (entretien, eau potable, eaux usées, produits chimiques, services techniques, etc.) :	52 258 \$
- Cueillette, transport et élimination des ordures domestiques et résidus verts :	95 791 \$
- Vidange des installations septiques :	4 376 \$
- Développement économique (entretien bâtiment locatif, tourisme et communication) :	(2 000) \$
- Centre Caztel (administration, fournitures, services techniques, entretien et autres) :	(9 922) \$
- Loisirs & culture (administration, entretien terrain baseball et parcs, activités récréatives, etc.) :	91 557 \$
- Service de dette (intérêts incluant les frais d'escompte) :	(120 861) \$
- Financement des immobilisations – paiement comptant :	(300 000) \$
- Autres (dépenses en lien avec des augmentations de revenus) :	(24 681) \$
Total :	<u>778 225 \$</u>

Pour l'équivalent de 778 225 \$ d'augmentation pour un total de 24 269 484 \$ comparativement à 23 491 259 \$ en 2020.

Autres activités financières

- Remboursement de capital (net de subvention) : (14 230) \$
Total : (14 230) \$

Pour l'équivalent de (14 230) \$ de diminution pour un total de 1 885 582 \$ comparativement à 1 899 812 \$ en 2020.

Affectations :

- Affectations et autres : (12 227) \$
Total : (12 227) \$

Pour l'équivalent de (12 227) \$ de diminution pour un total de 290 593 \$ comparativement à 302 820 \$ en 2020.

En guise de suivi suite à l'abolition de notre corps de police municipal et son intégration à la Sûreté du Québec, une provision de 2 112 776 \$ est dès maintenant estimée et constituée à laquelle s'ajoutera un montant approximatif de 312 147 \$ pour l'année 2021, représentant ainsi un grand total de 2 424 923 \$. Ce montant ainsi provisionné permettra le nivellement souhaité, de subvenir à toute hausse éventuelle de la facture de la Sûreté du Québec en lien avec notre rôle d'évaluation et pourra, s'il y a lieu, être utilisé à d'autres fins ou pour financer tout projet futur en sécurité publique.

Ce qui nous intéresse le plus maintenant, c'est l'augmentation moyenne du compte de taxes du secteur résidentiel et nous tenons à préciser qu'elle ne tient pas compte des différences qui peuvent exister entre les différentes propriétés de la municipalité. Rappelons que les présents calculs sont basés sur la valeur d'une maison moyenne en tenant compte d'un nouveau rôle d'évaluation.

EN 2021, LE TAUX MOYEN SERA DONC DE 1,51 % (2020 : 2,52 %)

La résidence moyenne selon notre nouveau rôle se situe à 225 900 \$ tout secteur confondu. Le compte de taxes moyen s'élève à 3 008 \$, soit une augmentation de 115 \$.

****Attention** :** Le nouveau rôle d'évaluation et la démolition des maisons du centre-ville font en sorte que la valeur d'une résidence moyenne augmente.

Notons que les tarifications des services d'aqueduc et d'ordures ont dû être ajustées, et ce, afin de tenir compte de l'augmentation des coûts d'opération et de la diminution du nombre de résidences.

- Aqueduc :201 \$ (augmentation de 10 \$)
- Égouts :110 \$
- Ordures :220 \$ (augmentation de 20 \$)
- Vidange de fosses septiques :95 \$

PROJETS MAJEURS EN IMMOBILISATIONS 2021

Pour la prochaine année financière, les projets majeurs seront :

- ⇒ Réfection des services municipaux de l'avenue Baronet;
- ⇒ Réfection des services municipaux de l'avenue Saint-Georges;
- ⇒ Réfection des services municipaux de l'avenue Sainte-Anne;
- ⇒ Réfection des services municipaux sur le boulevard Taschereau Nord;
- ⇒ Complément de la réfection des services municipaux de la route Chassé, secteur usine Chassé ainsi que la phase II;
- ⇒ Réfection de ponceaux dans le rang Saint-Étienne Nord (vers Scott);
- ⇒ Réfection des rues et avenues suivantes :
 - Rue Étienne-Raymond;
 - Avenue Linière;
 - Boulevard des Peupliers;
 - Avenue Voyer;
 - 1^{re} avenue du Parc-Industriel;
- ⇒ Prolongement de rues par des promoteurs :
 - Rue Turmel;
- ⇒ Prolongement des services municipaux – 1^{re} rue du Parc-Industriel;
- ⇒ Travaux au réseau surpressé de la Boulangerie Vachon (Bimbo);
- ⇒ Réhabilitation par gainage de divers tronçons d'égout domestique;
- ⇒ Réfection du revêtement des bassins d'eau traitée à l'usine d'eau potable;
- ⇒ Différentes infrastructures pour la protection civile;
- ⇒ Modernisation des équipements au niveau des parcs et ajout d'infrastructures;
- ⇒ Honoraires professionnels (nouvelle caserne incendie, centre-ville projeté, implantation d'un nouveau développement dans le secteur est, etc.);
- ⇒ Travaux divers et acquisition de certains équipements afin d'optimiser le Centre Caztel;
- ⇒ Divers véhicules et équipements au niveau du Service de sécurité incendie, du Service des travaux publics ainsi que du Service de l'ingénierie.

En chiffres et par catégories d'immobilisations maintenant :

- Véhicules, équipements et machinerie :	755 800 \$
- Ameublement et équipement de bureau :	62 760 \$
- Bâtiments et terrains :	557 690 \$
- Pavage, réfection, voirie, éclairage :	5 277 843 \$
- Conduites d'égouts (sanitaire et pluvial) :	2 892 370 \$
- Conduites d'eau et usine d'eau potable :	2 747 577 \$
- Parcs et terrains de jeux :	1 750 000 \$
- Autres infrastructures :	535 000 \$

POUR UN TOTAL DE : 14 579 040 \$

Ces immobilisations seront financées de la manière suivante :

- Subventions gouvernementales :	3 152 081 \$
- Promoteurs :	111 835 \$
- Emprunt :	9 234 000 \$
- Surplus :	443 489 \$
- Fonds de roulement et autres fonds réservés :	590 635 \$
- Paiement comptant – taxes :	1 000 000 \$
- Par le budget :	47 000 \$

POUR UN TOTAL DE : 14 579 040

Ainsi, nous nous engageons à continuer à vous offrir des services de qualité en fonction de vos attentes. Ces engagements se feront dans le respect de nos marges de manœuvre et toujours en équilibre avec la capacité de payer de nos concitoyens.

Le conseil municipal et toute son organisation assurent aux Mariveraines et Mariverains qu'ils continueront à offrir une gestion ferme et parcimonieuse de nos avoirs collectifs. Comme toujours, nous vous assurons que nos choix et orientations seront centrés sur des suivis de qualité, et ce, au meilleur coût possible.

Source : M. Gaétan Vachon
Maire de la Ville de Sainte-Marie
(418) 387-2301

Renseignements : M. Jacques Boutin
Directeur général
(418) 387-2301
jacques.boutin@sainte-marie.ca

Mme Lucie Gravel
Directrice du Service des finances et de l'administration
(418) 387-2301
lucie.gravel@sainte-marie.ca